

Licence Sciences de la vie et de la Terre

PPPE 2 : se projeter dans un milieu professionnel

Informations

Composante : Faculté des Sciences

Responsable

Anne charlotte MARSOLLIER (Responsable UE)

Langue(s) d'enseignement

Français

Contenu

L'U.E. PPPE permet d'accompagner l'étudiant dans l'élaboration de son projet de formation en cohérence avec son parcours universitaire. L'étudiant, dans cette U.E. sera amené à : (i) identifier, choisir et intégrer une entreprise pour un stage, en conformité avec son projet professionnel ; (ii) rédiger un CV ; (iii) présenter son parcours professionnel et soutenir un entretien professionnel, avec maîtrise de la langue française.

L'U.E. PPPE prépare également directement à l'épreuve orale Entretien professionnel du concours agro-véto voie licence, visant à estimer la motivation de l'étudiant à intégrer un domaine professionnel. Pour préparer les étudiants à cette épreuve, ces derniers : (i) sont interrogés à l'oral individuellement et régulièrement, afin d'améliorer le fond de l'entretien professionnel, mais également l'oralité ; (ii) sont suivis individuellement avec une évaluation des progressions sur un « cahier de liaison », ce qui permet le suivi individuel par plusieurs intervenants (enseignants et professionnels du secteur professionnel choisis) ; (iii) sont suivis dans l'établissement de leurs CV, au fur et à mesure des stages ou autres interactions avec des professionnels du milieu choisi.

Compétences à acquérir

Comprendre les enjeux et le fonctionnement des organisations professionnelles.

Synthétiser et partager à l'oral les informations pertinentes collectées dans le cadre d'une recherche de terrain des milieux professionnels.

Approfondir son projet professionnel et personnel à partir d'une auto évaluation de son évolution depuis la L1.

Modalités d'organisation

30h TD

VOLUME HORAIRE

- Volume total: 30 heures
- Travaux dirigés: 30 heures

Codes Apogée

- SVT3U78C [ELP]

Pour plus d'informations

[Aller sur le site de l'offre de formation...](#)



Dernière modification le 04/10/2024